

## **Projet Trenze - réunion CoPil du 23.03.17**

### **Compte-rendu**

#### Présences :

- Mairie de Vialas : Michel REYDON (maire), Michel BOULANGER (conseiller municipal en charge du projet)
- Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Mont Lozère : Herminie GRAVIER
- Parc National des Cévennes : Stephan GARNIER (Délégué Territorial)
- Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne : Christian AMBERGNY
- DDCSPP : Elsa LHOMBART
- Département de la Lozère : Yann CHEIREZY (Mission Activités Pleine Nature )
- GAIA sarl : Neville LOW
- Cyril FROGER : club d'escalade de Vialas (en cours de création)
- GRIMP : Didier AZEMA

#### Excusés :

- Yves PRADEILLES (FFCAM)

Rapporteur : MB

---

### **Accueil**

MR accueille les participants puis évoque les perspectives de partenariat pour ce projet avec le Collège du Trenze et l'école de Vialas (ALSH).

### **Approbation du compte-rendu des réunions précédentes**

- Réunion CoPil du 09.12.16  
YP souhaite que soit bien acté l'avis de la FFCAM relativement à l'option Via Ferrata qu'ils estiment peu compatible avec le projet, si ce n'est la réservation éventuelle pour la pratique de la VF d'une zone spatialement tout à fait distincte.  
Avec cette précision, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.
- Réunion CT du 08.02.17 : approuvé à l'unanimité.

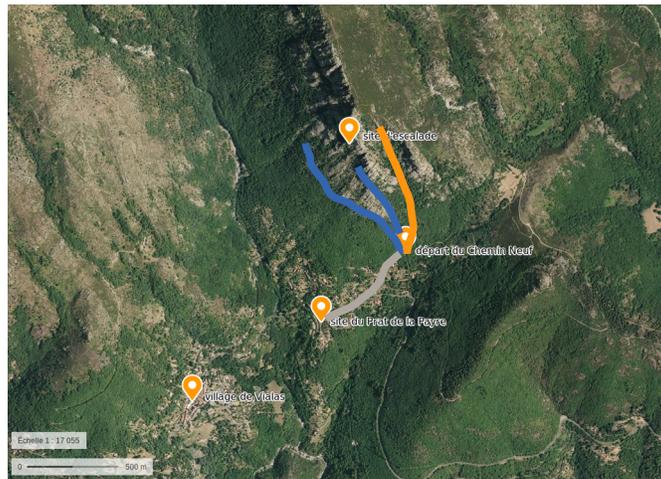
### **Visite du site du 20.02.17 : voies de cheminement**

MB fait oralement le compte-rendu de la visite à laquelle participaient MB, NL et deux grimpeurs du club de Vialas. L'objectif était essentiellement de s'assurer des voies de cheminement. Ces propositions ont été validées le 7 mars par YP et CA.

Rappel des éléments suivant :

- accueil sur l'ancien camping (Prat de la Payre) : possibilités de stationnement et d'une structure légère (petit bureau, stockage, toilettes, eau potable), éventuellement quelques emplacements de camping (aire naturelle)
- rejoindre les falaises via Nojaret (superbe calade) puis via cheminement est-ouest (à créer) sur deux niveaux (pied falaise + mi-hauteur)
- retour par la combe du Montadou

*(voir illustration page suivante)*



en bleu : voies d'accès aux parois

en orange : voie de retour

en gris : calades reliant le site du Prat de la Payre au départ des voies d'accès aux parois

### **Conventionnement propriétaires**

MB expose l'avancement des contacts avec les propriétaires. Un courrier a été envoyé par la mairie à la totalité des propriétaires identifiés des parcelles concernées par le projet (à l'exception des BND pour lesquels se pose un problème d'identification) accompagné d'un projet de convention. Ensuite chaque propriétaire sera contacté par téléphone.

### **Mesures de communication durant la période de travaux**

Dès à présent il serait opportun de communiquer avec les clubs FFME et FFCAM (Lozère, Ardèche et Gard) sur la mise en route du projet :

- présentation du projet
- travaux de déséquipement en cours
- suivis d'une période de fermeture + purge.

Un panneau pourrait être placé à l'entrée du chemin actuellement emprunté par les grimpeurs (+ un second sur le haut-plateau?).

### **Accès et coordination services de secours**

L'espace faisant l'objet du projet sera divisé en secteurs (numérotés ou dénommés). Des points d'accès aérien (posé ou treuillé) doivent être déterminés, ainsi que les cheminements praticables par les services de secours. MB prendra contact avec Pierre COMBES.

Remarque : DA précise que le site n'est pas utilisé comme lieu d'entraînement.

### **État d'avancement de la constitution d'un club local**

MB rappelle l'importance de la création rapide d'un club local qui constituera la pierre angulaire du dispositif d'exploitation du projet (gestion du site, topoguide, site internet, ...). CF explique que ce club en formation devrait constituer une section de l'association sportive locale. Il sera affilié à la

FFME. Une collaboration proche avec le club du Pont de Montvert serait souhaitable mais il faudra pour cela veiller à réintégrer celui-ci dans le projet en cours. La même démarche pourrait être faite avec le club de Villefort.

### **Premiers éléments pour un budget d'investissements**

Le dossier sera monté par la mairie (compétence sportive), d'autant que la Communauté de Communes (compétence touristique) est toujours en phase d'organisation.

HG explique que le PPN a prévu un budget de 30000 euros pour le rééquipement de trois sites d'escalades. Ce budget serait affecté exclusivement à du matériel, le CREPS devant intervenir pour les prestations. Ces fonds ne peuvent être sollicités que par la communauté de communes. De plus les délais prévus ne permettent pas une mise en œuvre du projet avant la fin de l'année en cours.

YC expose que le département peut intervenir au niveau du rééquipement (matériel + prestations) et du panneautage à hauteur de 50 %, pour un montant plafonné à 40000 euros. La seconde piste de financement serait la DETR. SG précise qu'un petit budget pourrait être dégagé par le PNC, au vu du caractère exemplaire de la démarche mais aussi du fait qu'une part importante des falaises à déséquiper sont propriétés du Parc et situées en zone cœur.

D'autres pistes de financement pourraient éventuellement être suivies pour le club.

NL expose une première estimation du coup de déséquipement. Celui-ci serait de l'ordre de 7000 euros : 2500 euros de consommables et 4500 euros d'investissement (matériel spécifique). Une estimation détaillée et ventilée par secteurs sera communiquée par NL avant la fin mars. La technique suggérée et qui consiste à éliminer complètement chaque point de fixation puis à refermer par un bouchon représente évidemment un surcoût en main d'œuvre. En alternative on pourrait envisager de simplement sectionner la fixation, avec une moins-value esthétique (coulées de rouille, etc). La purge pourrait être faite simultanément. Question non résolue : quid des pitons dits 'historiques' ?

MB fera une évaluation des coûts à prévoir pour le cheminement et le panneautage.

Au niveau du rééquipement (grande dalle) la référence sera la norme fédérale. Une première estimation est de 15 voies, soit 250 points (10 à 15 jours de travail). HG va interpeller le CREPS sur cette question. Pour le Terrain d'Aventure le coût devrait être marginal (éventuels passages impraticables).

Pour les cheminements il pourrait également y avoir une piste côté DETR.

Un petit poste supplémentaire serait à prévoir pour l'aménagement (essentiellement panneautage) des sites de La Pale (propriété mairie) et de Rieutord (déjà conventionné avec propriétaire).

L'édition du topoguide se fera dans un stade ultérieur (2018).

SG propose l'organisation d'une réunion de présentation du projet (relation publique : préfecture etc). La question n'est pas tranchée, ni au niveau de l'opportunité ni au niveau des dates.

### **Suite des travaux du CoPil**

- **La date prochaine réunion n'a pas été précisée. MB fera circuler un Doodle.**
- A l'ordre du jour :
  - finalisation du dossier financier : investissements et subventions
  - mise en place des premiers travaux

## Mairie de Vialas – Projet Trenze – CR réunion 23.03.17

- conventionnement propriétaires
- conventionnement pour l'exploitation du site
- dispositif d'intervention des secours
- création du club local

La Mairie de Vialas remercie chaleureusement les différents participants pour leur présence et leur apport.

### Tableau des tâches

| Tâche   | Qui ? | Pour quand ?          | État d'avancement             |
|---|-------|-----------------------|-------------------------------|
| RV visite pompiers (P. COMBES)                        | MB    |                       | contact pris, date en attente |
| Contacts clubs régionaux pour avertissement           | MB    | avril                 | liste fournie par YP          |
| Article revues spécialisées                           | MB    | avril                 |                               |
| Valorisation déséquipement                            | NL    | 1 <sup>er</sup> avril |                               |
| Valorisation équipement                               | NL    | 1 <sup>er</sup> avril |                               |
| Valorisation cheminement                              | MB    | 1 <sup>er</sup> avril |                               |
| Valorisation panneautage (inclus La Pale et Rieutord) | MB    | 1 <sup>er</sup> avril |                               |
| Création officielle club local                        | CF    | avril                 |                               |
| Contact CREPS pour équipement                         | HG    | 1 <sup>er</sup> avril |                               |
| Avant-projet aménagement Prat de la Payre             | MB    | avril                 |                               |
| Communiquer à MB copie de la convention Rieutord      | CF    |                       |                               |